

Une sociologie de l'action extérieure de l'UE dans la paix ?

Marie Saiget

BAZIN, Anne, TENENBAUM, Charles (dir.), *L'Union européenne et la paix*, Paris : Presses de Sciences Po, 2017 ;

RAYROUX, Antoine, *L'Union européenne et le maintien de la paix en Afrique*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2017 ;

VIAUD, Astrid, *L'Union européenne face à la crise du nucléaire iranien (2003-2017)*, Louvain : Presses universitaires de Louvain, 2017.

Introduction

Les liens entre l'Union européenne (UE) et la paix ont été peu abordés sous l'angle de l'action extérieure de l'UE malgré le dynamisme des études européennes et celles de la paix. D'un côté, le champ des études européennes est marqué par la prégnance des travaux portant sur les questions de défense ou de sécurité interne à l'espace européen¹, ou bien relatifs à l'élargissement et la politique européenne de voisinage comme moyens de pacification des sociétés dans la région². De l'autre côté, les études de la paix se focalisent sur l'action de l'Organisation des Nations unies (ONU) ou d'autres organisations régionales (Organisation du traité de l'Atlantique nord – OTAN, Union africaine, et organisations sous-régionales africaines), analysant la manière dont ces organisations envisagent et œuvrent à la sécurité collective, le maintien de la paix, la résolution des conflits et des crises, la réconciliation des sociétés ou la reconstruction étatique³. Quand l'action extérieure de l'UE est étudiée, les recherches interrogent avant tout son effectivité, en termes de prise de décision ou de partage du fardeau⁴, ou bien exploitent ce cas pour interroger la puissance normative et civile de l'UE⁵. Ce faisant, elles s'intéressent peu à la construction socio-historique des outils européens de pacification et à leurs effets concrets au-delà des frontières européennes. Or, comme le font remarquer Anne Bazin et Charles Tenenbaum, qui dirigent l'ouvrage collectif *L'Union européenne et la paix*, la rareté des travaux scientifiques surprend face à l'« extension du champ d'application de l' "idée de paix" portée historiquement par l'Europe » (« Introduction », p. 9). Outre cet ouvrage collectif paru en 2017, on peut donc se réjouir de la publication la même année de deux monographies traitant aussi de ces sujets, l'une issue de la thèse de doctorat

¹ Voir les dossiers « L'Europe de la défense : institutionnalisation et européanisation », *Politique européenne*, n° 8, 2002 ; « L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne », *Politique européenne*, n° 51, 2016.

² Rupnik Jacques (dir.), *Les banlieues de l'Europe : les politiques de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

³ Pour un état de l'art, voir Séverine Autesserre, « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », *Critique internationale*, vol. 51, n° 2, 2011, p. 153-167.

⁴ Voir Dijkstra Hylke, "The planning and implementation of the rule of law mission of the European Union in Kosovo", *Journal of intervention and statebuilding*, vol. 5, n° 2, 2011, p. 193-210 ; Greco Ettore, Pirozzi Nicoletta and Silvestri Stefano, *EU Crisis Management: Institutions and Capabilities in The Making*, Roma, Istituto Affari Internazionali, 2010; Delcourt Barbara, Martinelli Marta et Klimis Emmanuel (dir.), *L'Union européenne et la gestion de crises. Aspects civils et militaires*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2008.

⁵ On citera Whitman Richards G. (ed.), *Normative Power Europe: Empirical and Theoretical Perspectives*, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, 2011 ; Manners Ian, "Normative Power Europe: A Contradiction in Terms?", *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 2, 2002, p. 235-258.

d'Antoine Rayroux portant sur *L'Union européenne et le maintien de la paix en Afrique*, l'autre du mémoire de master d'Astrid Viaud intitulé *L'Union européenne face à la crise du nucléaire iranien (2003-2017)*.

Si la comparaison entre ces travaux s'avère difficile, en raison de leur format et de leur ambition différents, leur lecture croisée nous permettra toutefois de formuler quelques remarques générales sur les approches, les méthodes, les apports et les limites des recherches sur cette thématique. Examinés ainsi, ces ouvrages offrent des matériaux riches pour réfléchir aux liens entre l'UE et la « paix », envisagée par les auteur.e.s aussi bien comme un champ ou domaine d'action, aux enjeux, pratiques, institutions, acteurs et règles spécifiques, qu'un phénomène social, sur lequel les acteurs européens cherchent à avoir prise.

« L'UE et la paix » au cœur des études sociologiques européennes

Explorant sous un angle original les liens entre l'UE et la paix, les trois ouvrages ont pour objets des thèmes classiques des études européennes : les processus d'europanisation ; les dynamiques de coopération et de compétition entre acteurs étatiques et non étatiques, entre États, ou entre organisations internationales (UE-OTAN, UE-Nations unies) ; les limites de la puissance européenne. Ces ouvrages ont également en commun d'accorder une large place à l'empirie, que ce soit *via* une démarche explicative, dans le cas de la recherche d'A. Viaud, ou bien interprétative, dans les cas des recherches d'A. Rayroux et de celles réunies dans l'ouvrage collectif dirigé par A. Bazin et C. Tenenbaum. Revendiquant clairement une approche sociologique, ces deux derniers ouvrages souhaitent recentrer l'analyse non pas sur les États et leurs intérêts, mais sur les représentations sociales, les normes et les pratiques, les interactions et les jeux de pouvoir qui structurent la formation du champ social et les actions collectives de l'Union européenne dans la paix.

S'inscrivant dans un « paradigme de recherche hypothético-déductif » (p. 23), l'ouvrage d'A. Viaud cherche à vérifier la « cohérence et [l'] efficacité politiques » (p. 22) de l'action de l'UE à partir de la logique des groupes de contacts déployés dans la gestion de la crise du nucléaire iranien. Sa recherche présente deux arguments principaux. D'une part, elle vise à montrer que l'UE constitue un acteur international et une plateforme de coopération entre les États dans la résolution de la crise grâce « à la logique de division du travail informelle » (p. 23) qu'elle permet. D'autre part, elle s'efforce de souligner la singularité de la crise du nucléaire iranien ; celle-ci n'est pas seulement un objet de politique étrangère, elle est également un facteur d'accroissement de la visibilité de l'Union en matière de gestion de crise. Ces arguments rappellent le travail de Florent Pouponneau sur le même sujet, qui, se distanciant des analyses voyant dans l'UE un simple instrument des grandes puissances, conceptualise l'UE comme une « arène », « au sens de lieu de négociation où des actions sont transformées »⁶. Par un exposé qui se veut exhaustif de la gestion de la crise nucléaire iranienne – et de fait difficile à suivre – A. Viaud explore à son tour les jeux de pouvoir entre les États européens et les usages qu'ils font des formats de négociation offerts par l'UE pour s'imposer dans ce processus, notamment face aux États-Unis. Basée sur une dizaine d'entretiens semi-directifs, la littérature grise de l'UE et des sources secondaires, la recherche est restituée en deux parties à visée chronologique.

⁶ Pouponneau Florent, « Les dynamiques propres de l'Union européenne dans le système international. La politique européenne envers le programme nucléaire iranien », *Politique européenne*, n° 41, 2013, p. 2.

La première dresse un bilan de l'initiative *ad hoc* de l'UE3+1, s'intéressant aux dimensions informelle et intergouvernementale du fonctionnement et des modes d'action diplomatique du groupe. Elle décrit la manière dont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (E3) initient des négociations, puis investissent le cadre de l'UE dans l'objectif de préserver le régime érigé par le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, menacé par l'activité nucléaire iranienne. Défendant le principe de négociation et une action diplomatique plutôt que militaire, l'initiative des trois États membres est légitimée en octobre 2003 par l'implication *ad hoc* des Hauts représentants de l'Union (le rôle de Javier Solana est particulièrement souligné) – le groupe prenant dès lors la forme UE3+1. La deuxième partie aborde la politique coercitive du P5+1, en lien avec l'émergence du discours du « multilatéralisme efficace », selon l'expression de Javier Solana (p. 84-85). Élargi aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, le groupe prend l'acronyme du P5+1 (les membres du Conseil et l'Allemagne) après 2005, aussi nommé P6 et E3+3. Portant attention aux conjonctures historiques, aux positions ambiguës des États et aux désaccords internes, l'auteure étudie les stratégies de négociation de ces groupes dans la gestion de la crise du nucléaire iranien. Elle s'interroge en particulier sur l'opportunité des sanctions européennes vis-à-vis de l'Iran, et sur leur efficacité dans la lutte contre la prolifération du nucléaire iranien.

L'ouvrage d'A. Rayroux a pour objet la nature et le fonctionnement de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE et prend pour cas d'étude l'opération européenne EUFOR Tchad/RCA créée en 2007 et dissoute en 2009. Se distinguant d'une lecture réaliste de la PSDC, qui verrait uniquement dans celle-ci un instrument au service des intérêts des puissances européennes, l'auteur souhaite recentrer l'analyse sur les interactions sociales et les processus de décision et de socialisation qui constituent l'opération européenne EUFOR Tchad/RCA. À partir d'une approche sociologique des représentations et des pratiques militaires, l'auteur montre que l'opération européenne est un « assemblage hybride de pratiques nationales et multilatérales développées dans d'autres contextes de la gestion de crises, importées et transformées au sein de l'UE sous l'influence notamment des militaires, qui sont en première ligne droite de sa mise en œuvre » (p. 27). Pour documenter cette thèse, l'auteur a collecté des sources écrites (discours, déclarations, doctrines, documents stratégiques, etc.) et réalisé 46 entretiens semi-structurés avec des acteurs politiques et militaires de la PSDC. Près de la moitié de ces entretiens a été menée auprès de militaires déployés sur plusieurs sites de l'opération EUFOR Tchad/ RCA (« la dynamique politique entre les capitales nationales et Bruxelles, l'état-major de l'opération et le théâtre de l'opération », p. 68-69). Trois parties composent l'ouvrage. En comparant les positionnements de l'Irlande et de la France, la première examine le discours européen de la PSDC. L'ambiguïté de ce discours relève, selon l'auteur, du fonctionnement intergouvernemental de l'UE. Cette partie montre notamment comme l'Irlande, malgré des capacités limitées, réussit à s'aménager une marge de manœuvre dans la formulation de la politique de défense européenne grâce à la construction d'une expertise spécifique dans le maintien de la paix. Elle note en comparaison les difficultés de la France, faute de consensus, à promouvoir une Europe de la défense ambitieuse. La deuxième partie interprète le processus de « socialisation européenne » par et lors de l'opération EUFOR Tchad/ RCA. Selon l'auteur, « plus on s'éloigne du temps et du lieu de la décision politique, plus une logique professionnelle conjointe, celle des militaires en opération, se substitue aux luttes de pouvoir et conflits d'intérêts nationaux » (p. 24). Autrement dit, la socialisation européenne serait favorisée par l'isolement des militaires des plans politique et décisionnel, et par leur mobilisation sur le théâtre de l'opération. Enfin, la troisième partie explore les usages pluriels et différenciés de l'UE par les militaires selon leurs carrières ou stratégies ; des usages

qui « font “exister” l’Europe dans la pratique des forces armées et contribuent à donner du sens à l’exercice de la PSDC » (p. 25). Les relations entre les humanitaires, les militaires et les personnels des organisations non gouvernementales (ONG) sont également étudiées, à partir d’entretiens avec les acteurs militaires ayant joué un rôle dans l’opération.

Empruntant selon les auteur.e.s à la sociologie politique des champs, la sociohistoire ou la sociologie des relations internationales, l’introduction et les neuf chapitres qui composent l’ouvrage collectif dirigé par A. Bazin et C. Tenenbaum s’attachent à « [comprendre et expliquer les logiques politiques et les dynamiques institutionnelles à l’œuvre dans l’émergence de l’UE comme acteur de la paix et de la résolution des conflits » (p. 9). Ces contributions décrivent et analysent les processus de professionnalisation et d’institutionnalisation, ainsi que les logiques de circulation des normes et des pratiques, qui caractérisent la formation d’un champ « européen » de la paix. Elles restituent ainsi les constructions normatives et pratiques, par et au sein de l’UE, de la gestion de crises (Sara Dezalay), de la sécurité collective (Yves Buchet de Neuilly), de la médiation (A. Bazin et C. Tenenbaum) et de la démocratisation (Simon Tordjman). Ce faisant, elles examinent les usages stratégiques de la « paix » par les institutions européennes, ou à l’inverse de l’« Europe » par les États et les ONG, pour s’aménager un champ de compétence, légitimer une position ou s’imposer dans le processus de décision européen. Par exemple, la contribution de S. Dezalay portant sur les stratégies bureaucratiques de la Commission européenne dans la gestion de crise, examine en détail la manière dont cette institution délègue la production de l’expertise aux ONG. Cette « décharge » « accompagne un processus d’hégémonie puissant qui positionne ces ONG récipiendaires en intermédiaires contraints » (p. 20). Mais l’ouvrage collectif ne se limite pas à l’étude des outils de pacification, il examine également l’action effective de l’UE dans la résolution des conflits et la gestion des crises. À partir d’analyses générales (Franck Petiteville; Antje Herrberg) et d’études de cas portant sur le Caucase (Charlotte Hille), Israël et Palestine (Caroline du Plessix) et la Somalie (Clara Egger), il présente les obstacles institutionnels et politiques rencontrés par l’UE dans son action extérieure pour la paix, qu’ils soient politiques (absence de consensus, instrumentalisations) ou qu’ils relèvent de pesanteurs bureaucratiques. Les limites de la puissance européenne sont par exemple abordées par F. Petiteville, qui dresse le bilan des opérations menées par l’UE dans la résolution des conflits internationaux et son réinvestissement dans la gestion post-conflit depuis 2011. Au vu de ses réalisations effectives, l’auteur conclue que « l’émergence d’une politique européenne de sécurité et de défense commune ne fait pas de différence » (p. 131).

Documenter les processus sociaux à l’œuvre : les limites du seul usage des entretiens semi-directifs

La perspective sociologique, promue en particulier par la recherche d’A. Rayroux et l’ouvrage collectif dirigé par A. Bazin et C. Tenenbaum, n’est pas novatrice en elle-même, parcourant les travaux sur l’intégration européenne⁷. Elle est très justement mise en avant par les auteur.e.s afin de mieux comprendre les ressorts et les réalisations effectives de l’UE dans la promotion et la construction de la paix. Elle vise à ouvrir la boîte noire de l’UE et à explorer dans leur complexité et leur incertitude, mais aussi dans leurs aspects les plus concrets, les logiques institutionnelles et politiques, les dynamiques de compétition et de coopération, les

⁷ Saurugger Sabine, « Une sociologie de l’intégration européenne ? », *Politique européenne*, n° 25, 2008, p. 5-22.

contradictions et les débats, les contextes ou encore les personnalités qui caractérisent la formation de ce champ social et les actions européennes de paix. Au regard du travail d'enquête et d'analyse des données, cette ambition sociologique est-elle effectivement réalisée ?

Pour documenter ces processus sociaux, les recherches réunies par ces trois ouvrages s'appuient en priorité sur des entretiens semi-directifs et des sources secondaires (littérature grise des institutions européennes, déclarations, documents officiels, etc.) et, dans le cas des deux monographies, de manière exclusive. Ces méthodes s'avèrent pertinentes pour collecter des données sur les représentations sociales et les perceptions des acteurs, en particulier celles des militaires mobilisés dans l'opération européenne au Tchad restituées par A. Rayroux. Cependant, le discours situé et subjectif qu'elles délivrent n'est pas toujours contextualisé par les auteur.e.s des deux monographies ou recoupé par d'autres sources pour établir les faits, ce qui affecte parfois l'interprétation sociologique des événements. Par exemple, la forte affirmation d'A. Rayroux, tirée d'un chapitre d'ouvrage⁸ et selon laquelle la « présence de soldats blancs » était perçue comme « une garantie de sécurité » au Tchad, aurait mérité d'être croisée avec d'autres sources ou du moins contextualisée⁹. De même, la conclusion à laquelle arrive l'auteur, en se basant essentiellement sur des entretiens avec des militaires, et selon laquelle les « Européens ont su créer l'image d'une force impartiale sur le terrain » (A. Rayroux, p. 202-203), nécessiterait une plus ample discussion. À ce titre, l'analyse des usages de l'Europe par les militaires pour justifier leur mission pourrait être enrichie en étendant l'échantillon des enquêtés aux acteurs locaux, partenaires de l'UE ou récepteurs des opérations, à l'instar des travaux de Béatrice Pouligny sur les opérations onusiennes de maintien de la paix¹⁰.

Utilisées seules, ces méthodes semblent, de plus, limitées pour rendre compte de la complexité des processus sociaux de socialisation et d'europanisation, ou de la dimension informelle des modes d'action européens. L'approche ethnographique adoptée par certains travaux sur la paix ou la coopération internationale¹¹ offre à ce titre des outils pertinents pour répondre à cette ambition. Combinant entretiens semi-directifs et approfondis, analyse de la littérature grise des organisations internationales et observations, ces travaux nous encouragent à élargir l'éventail des méthodes qualitatives de collecte des données. Ainsi, l'analyse des groupes de contacts européens dans le cas de la crise iranienne, et de leur dimension informelle par A. Viaud, gagnerait en épaisseur sociologique. On en apprendrait davantage sur les propriétés sociales des différents groupes E3, UE3+1, E3+3, P5+1, P3+3, P6 qu'elle étudie : Qui les nomme ainsi : l'auteure, les acteurs eux-mêmes, certains observateurs ? À partir de quel point de vue ? Où se réunissent-ils ? Qui rassemblent-ils ? On comprendrait également mieux les actions diplomatiques que ces groupes rendent possibles : comment produisent-ils

⁸ Lorenz M. Stolz, "The economic effects of EUFOR/Chad-RCA on the local economy of Eastern Chad", in Walter Feichtinger and Gerald Hainzl (eds), *EUFOR Tchad/ RCA revisited*, Vienne, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 129-140.

⁹ On renvoie aux travaux de Marielle Debos sur le Tchad : *Living by the Gun in Chad* (translated by Andrew Brown), London, Zed Books, 2016.

¹⁰ Béatrice Pouligny, *Ils nous avaient promis la paix : opérations de l'ONU et populations locales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

¹¹ En études de la paix, outre le travail de Béatrice Pouligny, on citera également Séverine Autesserre, *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*, New York, Cambridge University Press, 2014. Sur la coopération internationale, voir Birgit Müller, « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, vol. 54, n° 1, 2012, p. 9-18.

concrètement du consensus ? Sur quels aspects et sous quelles modalités les débats s'expriment-ils ? À quoi renvoie une division « informelle » du travail ? Facilite-t-elle la convergence des points de vue, ou renforce-t-elle l'asymétrie des relations ?

De même, des observations des réunions et des ateliers de formation organisés par l'UE sur la paix permettraient de documenter les processus de socialisation analysés par A. Rayroux en ne se limitant pas à ce que disent les militaires (et à ce qu'ils ne disent pas). Plutôt que de fixer le contenu des normes et des pratiques, ces observations donneraient à voir, en situation et sans même se rendre sur le théâtre de l'opération – à l'accès que l'on imagine difficile, les « imbrication[s] et [...] enchevêtrement[s] entre les processus d'eupéanisation, d'internationalisation et de professionnalisation où effets et causes se confondent »¹². À ce titre, certaines des contributions de l'ouvrage collectif permettent de nuancer la manière dont A. Rayroux interprète le processus de socialisation européenne, isolant le contexte du « politique et de ses controverses », « froid » et marqué par des luttes bureaucratiques, du théâtre des opérations qui serait socialisateur, « chaud » et marqué par la cohésion et la solidarité (Rayroux, 2017, p. 165). S'appuyant sur des enquêtes de terrain, les études de cas relèvent au contraire l'existence de rapports de force et de luttes bureaucratiques sur le terrain des opérations européennes. Au siège des institutions européennes, plusieurs chapitres de l'ouvrage collectif notent également les effets de socialisation produits par la participation des acteurs étatiques et non étatiques aux processus de décision (par exemple, les chapitres 2 « Des experts de la paix ? », 3 « L'Union européenne et la sécurité collective » et 4 « La paix par la démocratie »). Le travail réalisé par les auteur.e.s de l'ouvrage collectif nous encourage enfin à collecter des données sur les carrières des professionnels de la paix (experts, consultants, diplomates) et des militaires afin d'affiner l'analyse des facteurs de socialisation européenne ainsi que les compétences recherchées dans le champ de la paix dans une perspective de plus long terme que le seul moment de l'opération européenne de paix.

Pour finir, les méthodes de collecte des données et les conditions de l'enquête ne sont pas toujours explicitées par les trois ouvrages. Ceci peut s'expliquer en raison des formats et de la nature des recherches (l'ouvrage collectif vise avant tout à donner un panorama synthétique de son sujet), ou bien de contraintes de publication, conduisant les auteur.e.s à supprimer certains passages méthodologiques. Au regard des limites des deux monographies à documenter les processus sociaux qu'ils ont pour objets, on regrette l'absence de réflexion critique sur ces choix et ces contraintes. Quelques éléments sur le type d'interlocuteurs, les modalités de l'enquête ou la nature des sources écrites utilisées auraient permis de contextualiser davantage les données collectées et de préciser l'objet d'étude. En particulier, la présentation des conditions d'accès aux terrains européens sur les enjeux liés à la paix informerai non seulement sur l'enquête en elle-même (en quoi ces terrains sont-ils difficiles ?), comme le suggère rapidement A. Rayroux, mais également sur les contours et la spécificité de l'objet. Cela permettrait par exemple de documenter par l'expérience du/ou de la chercheur.e les « scènes fermées de l'UE »¹³, ou de s'interroger sur la culture du secret¹⁴ qui imprègne, à différents degrés, les questions et les actions relatives à la paix au sein de l'UE.

¹² Saurugger Sabine, « Une sociologie de l'intégration européenne ? », *op. cit.*, p. 9.

¹³ Weisbein Julien, « Vers une sociologie pragmatique de l'Union européenne ? », *Politique européenne*, n° 33, 2011, p. 275.

¹⁴ Voir par exemple, Laurens Sylvain, « “Pourquoi” et “comment” poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des “imposants” », *Genèses*, vol. 69, n° 4, 2007,

Au-delà de sa dimension institutionnelle, quelles perspectives pour l'étude de l'action de l'UE dans la construction de la paix ?

Au regard de leur approche, de leurs apports et de leurs limites, quel portrait sociologique ces trois ouvrages dressent-ils des liens entre l'Union européenne et la paix ? Force est de constater que l'action de l'UE est étudiée de manière prépondérante à travers ses institutions. Cet angle résulte d'une construction de l'objet principalement axée sur la « paix » comme un champ social et professionnel, conduisant les auteur.e.s à s'intéresser en priorité à la formation des compétences, discours et outils de pacification. En ressort un portrait extrêmement riche et détaillé des mécanismes institutionnels et de leur création, comme en témoigne par exemple la contribution d'A. Bazin et de C. Tenenbaum, retraçant les développements des capacités européennes de prévention et de médiation des conflits (« Chapitre 2 : Des experts de la paix ? » in Bazin et Tenenbaum, 2017). Mais cette densité peut limiter le propos à la fois sur la forme et le fond. Sur la forme, le récit apparaît parfois trop technique, et même obscur pour un lecteur non spécialiste, en particulier concernant l'action européenne dans la gestion de la crise iranienne (A. Viaud). Considérons également l'usage considérable dans les trois ouvrages des sigles et acronymes. Sur le fond, l'ambition de « révéler les mutations de l'action extérieure de l'UE dans le domaine des stratégies alternatives de résolution des conflits » (Bazin et Tenenbaum, 2017, p. 12) est parfois appesantie par l'énumération des missions, du rôle et des mandats officiels des institutions étudiées. Ceci est au détriment des développements, pourtant riches, sur les relations de l'UE avec d'autres organisations (ONG, ONU, etc.), sur les usages de légitimation de l'« Europe » par les militaires ou encore sur ses réalisations effectives dans la paix. En résulte un intérêt seulement secondaire aux terrains des opérations européennes et aux interactions sociales et politiques qui y prennent place, y compris dans le cas de l'ouvrage d'A. Rayroux pourtant intitulé *L'UE et le maintien de la paix en Afrique* alors que seul le dernier chapitre est réellement dédié au « théâtre de l'opération » tchadien.

Au-delà des missions officielles attribuées à l'institution, ces trois ouvrages nous encouragent ainsi à approfondir le rôle « international » de l'UE dans la construction de la paix à partir des terrains où elle intervient. En premier lieu, l'analyse de l'UE comme espace de négociation, de fabrique et d'apprentissage des normes, des pratiques et des rôles appropriés dans le domaine de la paix pourrait être enrichie par une réflexion plus systématique sur le choix et la définition des situations qui font l'objet des interventions européennes. Cet axe est problématisé par les contributions d'Y. Buchet de Neuilly dans la mobilisation (ou non) des instruments d'interventions, et de C. du Plessix dans le cas du conflit israélo-palestinien. S'écartant d'une analyse qui réifierait le « conflit » ou la « crise », cette dernière montre que la « promotion d'une norme commune au niveau diplomatique – la solution à deux États – constitue, dans ce contexte, une fenêtre d'opportunité diplomatique » pour l'UE (*Ibid.*, p. 56). Au-delà d'études de cas, une réflexion plus générale sur la construction des situations de « crise », de « conflit » ou de « post-conflit » permettrait de mieux comprendre l'évolution des modes d'action et des discours portés par l'UE dans la promotion de la paix et la place qu'occupent les logiques locales dans ces transformations.

En deuxième lieu, le rôle social et politique joué par l'UE sur le terrain mériterait d'être plus amplement examiné. On pourrait par exemple questionner la position d'« intermédiaire » que se construit l'UE, *via* le soutien financier qu'elle apporte « aux ONG internationales engagées

p. 112- 127 ; Lequesne Christian, « Interviewer les acteurs politico-administratifs de la construction européenne », in Samy Cohen (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999, p. 51-66.

de manière autonome dans des processus de paix » et à ses partenaires, ONU et Union africaine, en termes de médiation (A. Herrberg, dans *Ibid.*, p. 153). On pourrait également analyser le rôle de l'UE en intégrant les perceptions qu'ont les élites et les populations locales de l'institution, ainsi que les interactions de l'Union avec d'autres acteurs internationaux (ONG, Nations unies). La question de la politisation de l'UE comme partie prenante du conflit, ou acteur neutre et impartial, semble particulièrement intéressante à traiter, comme en témoignent la contribution de C. Egger et le dernier chapitre de l'ouvrage d'A. Rayroux. En considérant les obstacles pratiques liés à ce type d'enquête (les opérations de la PSDC effectivement déployées sont rares ; leur accès est, de plus, fortement contraint), limitant de fait les occasions d'observation, on pourrait élargir la recherche aux agendas de développement ou de démocratisation, investis par l'UE dans sa mission pour la « paix ». À ce titre, un dialogue pourrait s'avérer fructueux avec les études de la paix, afin d'approfondir la dimension singulière des interventions et du rôle de l'UE ou, au contraire, d'identifier les assimilations produites par les acteurs locaux des opérations onusienne et européenne de paix à l'« international », à l'« occident », aux « blancs ».

Conclusion

En conclusion, ces trois ouvrages nous apprennent beaucoup sur les mécanismes institutionnels et politiques de la formation d'un champ d'action sur la « paix » au sein et par l'Union européenne. Ils ouvrent également des pistes de recherche stimulantes sur l'étude du rôle social et politique de l'UE dans la résolution des conflits ainsi que sur la production de nouvelles normes, pratiques et instruments de promotion de la paix. Ces pistes pourraient être poursuivies en replaçant les terrains des opérations européennes au cœur de l'analyse. Dans ce cadre, les recherches futures gagneraient à engager un dialogue théorique avec les études de la paix ainsi qu'à élargir les méthodes d'enquête aux méthodes ethnographiques.